

PROJET DE SERVICE

2024
2029

SMIE
SERVICE MEDICAL INTER-ENTREPRISES

de Châteaubriant et sa région



ÉDITORIAL

Depuis 2019, que de changements au SMIE, pour accompagner avec un souci constant de proximité le service à nos adhérents et leurs salariés !

Le SMIE a su s'adapter pour faire face et déployer toutes ses compétences. Nous pouvons en être fiers !

Je ne doutais pas des compétences de nos équipes, mais franchement je suis bluffée et remercie les salariés au nom du Conseil d'Administration pour la période difficile que nous venons de passer.

Depuis 5 ans, nous avons :

- déménagé dans des locaux mieux adaptés à notre activité, dans le contexte d'une extension géographique de notre zone de compétence,
- changé de logiciel métier pour répondre de manière renforcée à nos obligations envers les entreprises,
- déployé de grands chantiers comme la conformité au RGPD et une démarche d'amélioration continue,
- absorbé la crise sanitaire de 2021 sans perte d'activité au profit des salariés suivis, grâce entre autres à la téléconsultation ou la vaccination,
- mis en œuvre des outils de dématérialisation et de communication sur nos activités,
- et toujours exercé notre action, en renforçant les équipes, leurs compétences et les méthodes au service d'une prévention renforcée.

Ce nouveau projet de service 2024-2029, réalisé par les équipes santé travail du service, approuvé en CMT et validé par les instances de gouvernance du SMIE, définit pour les 5 prochaines années les orientations et les priorités d'action du service.

Compte tenu d'un cadre réglementaire en pleine évolution, sous l'effet de la loi du 02 août 2021 « pour renforcer la prévention en santé au travail », ce travail n'a pas été simple à conduire.

Je n'oublie pas que l'élaboration collective d'un projet de service riche, préparant l'avenir et anticipant la réforme dans une analyse stratégique des enjeux et des solutions, permettra au SMIE de continuer son activité sur des bases solides.

Dès à présent, je remercie les salariés pour leur implication dans l'élaboration et la mise en place à venir de ce projet de service.

C'est un plaisir et une fierté pour un Conseil d'Administration (comme pour le Président) de donner les moyens requis à ces nouvelles orientations stratégiques.

Guillaume Monsallier
Président du SMIE



La taille de notre service demande une grande agilité dans nos approches, du pragmatisme, des modernisations et des collaborations internes comme externes.

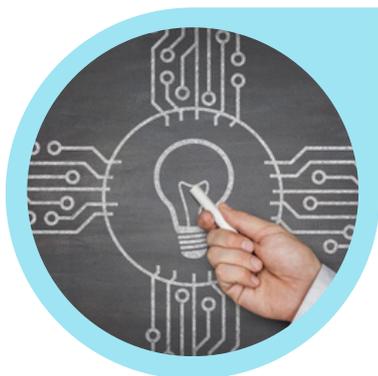
Dans la ligne de la feuille de route définie depuis 2021, le service déploie ses efforts pour :

- **renforcer** les compétences internes et déployer des méthodes modernes de la prévention,
- **collaborer** avec des structures externes qui permettent d'élargir le service,
- déployer une démarche de **qualité** pour être certifié,
- **numériser** les méthodes de travail pour renforcer l'efficacité de nos actions.

SOMMAIRE

CONTEXTE	04
OBJECTIFS	05
PRÉSENTATION DU SMIE	06
AXES D' ACTIONS	07
AXE 1 CAPACITÉS ET MÉTHODES	08
AXE 2 COORDINATION ET COLLABORATIONS	09
AXE 3 QUALITÉ CERTIFIÉE DE SERVICE	11
AXE 4 NUMÉRISATION	12

CONTEXTE



BASSIN D'EMPLOI - CONTEXTE

Les évolutions du monde du travail sont significatives depuis quelques années, avec la montée du travail à distance, la crise pandémique qui a créé une redéfinition des modes de travail, un climat social ressenti plutôt en dégradation, des relations de travail réinterrogées. Il n'en reste pas moins que notre bassin d'emploi reste caractérisé par la prévalence d'activités industrielles (fonderie, plasturgie, métallurgie) et un réseau de structures de santé (public et privé) qui nous invite à rester actifs sur les risques TMS ou chimique. Les RPS demeurent un sujet de préoccupation. Enfin, toutes les activités de BTP, et donc les risques associés, irriguent notre territoire.



BESOINS DES ADHÉRENTS

Nos adhérents, très largement des petites structures, attendent un accompagnement concret par une action de terrain croisée avec la connaissance des problématiques individuelles de santé. L'application de la réglementation est un souci permanent de l'entreprise, pour permettre à la fois d'assumer sa mission de sécurité avec une préoccupation toujours plus visible des réalités de terrain. Les attentes, faiblement formalisées, mettent en évidence les problématiques d'accompagnement pratique sur des besoins spécifiques, des attentes de conseils concrets, proches du terrain.



LOI SANTÉ TRAVAIL

La loi santé travail d'août 2021 renforce la prévention dans l'entreprise, en axant l'action vers le suivi individuel, la prévention collective et le souci d'éviter la désinsertion professionnelle. L'attente du législateur nous invite donc fortement à prendre en compte les problématiques de santé au travail par un double souci d'amélioration de la qualité de service et d'une appropriation de la prévention sur le terrain.



EQUITE, INDEPENDANCE, IMPARTIALITE ET CONFIDENTIALITE

Dans le cadre de ses missions en faveur de la santé au travail, le SPSTI affirme son attachement aux principes d'indépendance, d'équité et d'impartialité. L'ensemble des actions menées le sont dans l'intérêt exclusif des travailleurs, en garantissant la stricte confidentialité des informations recueillies. Cet engagement constitue un fondement éthique et professionnel de son fonctionnement au quotidien. [Voir la déclaration](#)

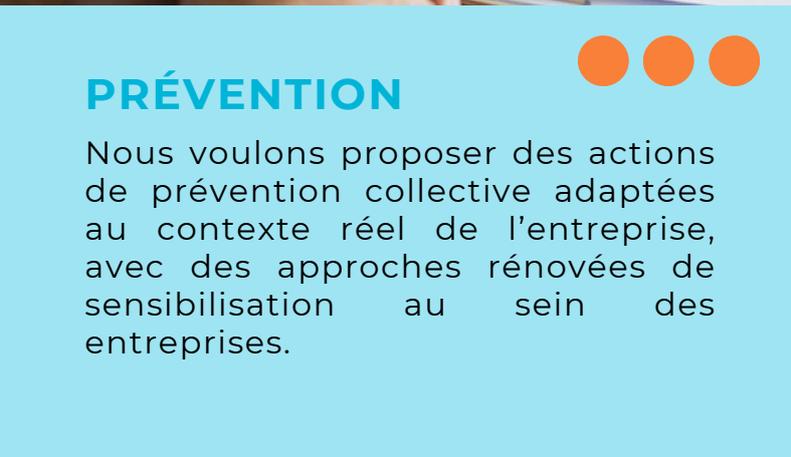
OBJECTIFS



**Suivi à la réalité
travailleur, un
affirmé**

SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ

Nous souhaitons appuyer notre action de prévention en déployant une expertise médicale qui permet de connaître l'état de santé du salarié, d'évaluer l'adéquation de son poste de travail et fournir ainsi des moyens concrets et réalistes de prévention individuelle.



PRÉVENTION

Nous voulons proposer des actions de prévention collective adaptées au contexte réel de l'entreprise, avec des approches renouvelées de sensibilisation au sein des entreprises.



**é et la sécurité des
eurs sont essentielles
fonctionnement des
ises**



**positifs en nombre
sir le maintien
i d'un salarié**

RISQUE DE DÉSINSERTION

Nous ambitionnons de renforcer et d'améliorer la prise en charge le plus en amont possible des situations professionnelles délicates, dans une approche pluridisciplinaire, en cherchant à maintenir le salarié au travail grâce à un accompagnement spécifique.



Le code couleur de chaque thématique est repris sur l'action envisagée

QUI SOMMES-NOUS ?

Notre zone territoriale d'intervention

Le SMIE intervient principalement sur le territoire de la communauté de communes de Châteaubriant-Derval.

Notre agrément nous permet de suivre toutes les entreprises privées (hors MSA), y compris les entreprises du BTP et le secteur intérimaire de notre secteur.

Nous avons conventionné avec de nombreux organismes de la fonction publique.



Nos équipes au service des adhérents



Médecins
du travail



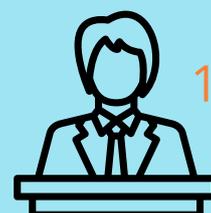
Infirmier.es en
santé au travail



Intervenants
techniques

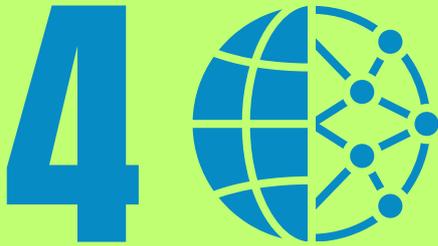


Secrétaires
médicales et
administratives



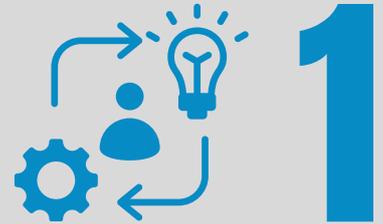
Directeur
général

NOS AXES D'ACTION



Numérisation

- Déployer les portails adhérents et salariés
- Déployer l'approche Prévention basée sur la connaissance des risques en entreprise
- Déployer la connexion avec l'identité nationale de santé (INS)
- Préparer l'interopérabilité avec les partenaires extérieurs



Compétences et méthodes

- Renforcer les compétences de nos professionnels de manière ciblée
- Proposer à nos adhérents des parcours de prévention
- Calibrer les besoins de consultations et d'interventions techniques
- Proposer un catalogue de sensibilisations
- Prendre en charge les nouveaux publics



- Formaliser notre agrément en 2024
- Être certifié en 2025
- Déployer une démarche renouvelée de prévention auprès de nos adhérents

Qualité certifiée de service



- Déployer la cellule PDP avec des conventions
- Participer aux projets régionaux au profit de nos adhérents
- Déployer des partenariats sur des problématiques de santé

Coordination et collaborations



1 | COMPÉTENCES & MÉTHODES



4 j/an

Formations collaborateurs

Renforcer les compétences de nos professionnels dans un plan de formation et de développement des compétences axé sur les besoins des adhérents.



dans l'année d'adhésion

Parcours adhérents

Proposer à nos adhérents des parcours de prévention : accueil des nouveaux adhérents, parcours d'accompagnement des TPE.



mini tous les 4 ans

Interventions & Visites

Calibrer les besoins de visites et d'intervention techniques pour intervenir auprès des entreprises (visites et actions en entreprise).



10

Sensibilisations ciblées

Proposer un catalogue de sensibilisations varié, proche des attentes des entreprises, pragmatique et pédagogique dans les moyens de transfert des compétences vers les salariés.



prise en charge < 1 mois

Offre spécifique

Prendre en charge les nouveaux publics (travailleurs non salariés) avec une approche individuelle en adéquation avec le besoin spécifique de cette population.



1K

Abonnés LinkedIn

Communiquer : par l'animation de réseaux sociaux ciblés, favoriser l'information de nos publics pour une meilleure appropriation des problématiques de prévention.

2 | COORDINATION & COLLABORATIONS



Déployer la cellule PDP avec des conventions



Grâce à la constitution d'une cellule PDP adaptée à la taille du service et avec l'intervention de professionnels de la prévention et de la désinsertion, nous souhaitons mettre en place des méthodes de détection précoce, d'accompagnement individualisé et des actions collectives permettant de sensibiliser entreprises et salariés.



Participer aux projets régionaux au profit de nos adhérents



Parcours de formation
Ludification
Communication
Certification

Portails
Sécurité des SI
Consentement
Tableaux de bord

Accompagnement DU/TPE
Risque chimique
RPS & TMS
SDC



Déployer des partenariats sur des problématiques de santé



Participer aux sensibilisations et actions locales

Favoriser le déploiement de campagnes de dépistage

Alimenter les bases de données épidémiologiques nationales

Collaborer avec l'organisme localement pour accompagner les entreprises du BTP

DÉFINITIONS | PARTICIPATION AUX PROJETS RÉGIONAUX AU PROFIT DE NOS ADHÉRENTS



En déployant des moyens à notre mesure dans les projets régionaux, nous bénéficions d'opportunités de qualité au profit de notre offre de service aux adhérents.

Parcours de formation	En collaboration avec les autres services, prévoir des parcours de formation médico-techniques permettant aux équipes de déployer des compétences adaptées : risque chimique, RPS, TMS.
Ludification	Renouveler l'approche de prévention des adhérents par la mise en place de sensibilisations ciblées utilisant des techniques pédagogiques modernes ("serious games" : réalité virtuelle, jeux de plateaux, escape game, ...)
Communication	Participer au dynamisme de la plateforme documentaire régionale pour fournir des documents de sensibilisation ciblant les risques et situations de travail particulières. Diffuser la connaissance et les conseils de prévention sur les différents outils de communication.
Certification	Renforcer la mise en place des groupes de travail Certification pour élaborer, rédiger, déployer les méthodes et outils nécessaires à la maîtrise de nos processus de travail. Agir au quotidien pour la sensibilisation des équipes et l'appropriation des outils. Participer au groupe de travail régional pour échanger, partager et monter en compétences.
Portails	Déployer les outils d'échange d'information et de communication vers nos cibles principales Adhérents et Salariés suivis par la mise en place d'outils collaboratifs.
Sécurité des SI Dématérialisation Tableaux de bord	Renforcer la maîtrise de la sécurité et de la qualité de notre architecture des systèmes d'information : audits de sécurité, relation avec l'éditeur de logiciel métier, dématérialisation des factures, intégration des données d'analyse de laboratoire et de radiographies. Profiter des échanges et partages régionaux pour disposer d'outils de pilotage de l'activité, de l'étude épidémiologique et des finances du service.
Consentements	Déployer les outils et méthodes de gestion des consentements dans tous les outils partagés, en adaptant le questionnement au besoin, en permettant au bénéficiaire de gérer son consentement de manière dématérialisée, avec des méthodes partagées avec les équipes opérationnelles.
Accompagnement des TPE pour le DUERP	Outre la compilation des DUERP demandée par notre tutelle, nous souhaitons accompagner la bonne utilisation du DUERP dans l'entreprise, en participant à l'élaboration des plans d'actions de l'entreprise.
Risque chimique / RPS&TMS / SDC	En accompagnant et renforçant nos compétences internes sur les risques les plus courants et impactants, nous voulons favoriser une prise en compte adaptée et dynamique des actions à mener dans l'entreprise.

3 | QUALITÉ CERTIFIÉE DE SERVICE



QUALITÉ DE SERVICE

SATISFACTION DE L'ADHÉRENT

Au travers d'enquêtes régulières, mesurer la satisfaction des parties prenantes et déployer les plans d'action d'amélioration des performances.

MAI 2024

AVEC NOTRE TUTELLE

- Formaliser notre agrément en 2024, sur la base de notre projet de service

MAI 2025

AVEC NOTRE ORGANISME DE CERTIFICATION

- Être certifié niveau 2

JUIN 2024

AVEC NOTRE TUTELLE

- Mettre en place notre CPOM

JUIN 2027

AVEC NOTRE ORGANISME DE CERTIFICATION

- Être certifié niveau 3

4 | NUMÉRISATION



01. Portails

Déployer les portails adhérents et salariés : dans des espaces spécialisés, adhérents comme salariés disposent de l'information adaptée pour suivre leur relation avec le service

- ADHÉRENT : adhésion en ligne, liste des salariés, demandes de visite, actes passés et futurs, partage de documents, factures.
- SALARIÉ : curriculum laboris, conseils de prévention, historique de visites, téléconsultation, gestion des consentements.



02. Approche Prévention

Déployer une approche Prévention basée sur la connaissance des risques en entreprise et des postes de travail :

- Prendre en charge l'ensemble des adhérents pour les rendre acteurs de leur démarche de prévention en partant d'un état des lieux des situations de travail.
- Faciliter ainsi l'harmonisation et l'articulation des pratiques préventives.
- Répondre aux besoins réglementaires.
- Capitaliser sur les informations recueillies pour cibler les actions.
- Participer à l'amélioration de nos outils métier pour les rendre toujours plus proches des besoins et des attentes.



03. Identité Nationale de Santé INS et Identitovigilance

Déployer la connexion avec l'identité nationale de santé (INS)

- Dans le cadre d'une politique de sécurité des systèmes d'information adaptée à nos moyens et ressources,
- Avec un cadrage opérationnel pour une exploitation réaliste
- Pour permettre une identitovigilance conforme aux exigences légales et réglementaires



04. Interopérabilité

Préparer l'interopérabilité avec les partenaires extérieurs :

- Avec les opérateurs de l'Etat : Ameli, Urssaf,
- Avec les partenaires extérieurs : laboratoires d'analyse, cabinets de radiographie, psychologue du travail, assistantes sociales, partenaires de la PDP,
- Avec les SPSTI pour faciliter l'échange des DMST (tous logiciels métier)





CONCLUSION

Proches de nos adhérents, souples dans nos méthodes, volontaires dans le déploiement de nos projets, nous mettons en œuvre une approche renouvelée de la prévention au profit des entreprises, afin d'encourager les équipes internes à renforcer une meilleure prise en compte de la prévention à la fois individuelle et collective de la santé au travail.

Un projet au service de nos adhérents

SMIE

16 rue Gabriel Delatour
44110 CHÂTEAUBRIANT

contact@smie-chateaubriant.fr

<https://smie-chateaubriant.fr>



02 40 28 00 69

SMIE

SERVICE MEDICAL INTER-ENTREPRISES

de Châteaubriant et sa région

